

Bruxelles, le 25 mars 2024

## 2018 - 2024 : INTERVENTIONS DE LA CGSP/ACOD AU COMITÉ D'ENTREPRISE PPT

Du 27 au 29 mai 2024, se tiendront les élections sociales. Le personnel d'Infrabel pourra élire ses cinq représentants au comité d'entreprise PPT. Le bien-être, la prévention et la protection au travail sont les compétences essentielles de ce comité.

Trois représentants de la CGSP/ACOD siègent actuellement dans ce comité. Les résumés mensuels de leurs interventions peuvent être consultés sur notre site [www.cheminots.be](http://www.cheminots.be).

Vos représentants CGSP (des agents de différents corps de métier) ont été très actifs depuis leur élection en 2018. Voici, quelques points importants sur lesquels la **CGSP/ACOD** est intervenue pour améliorer votre bien-être:

### • **Accidents des sous-traitants :**



Nous sommes confrontés à des accidents graves voire mortels de sous-traitants. Cela nous interpelle fortement. Ce sujet a été un fer de lance de la CGSP/ACOD depuis ces dernières années. Nous avons demandé qu'INFRABEL prenne ses responsabilités à ce propos.

Suite à nos constantes interventions, Infrabel a élaboré un plan d'actions qui prévoit notamment une mise en place d'accréditations, tests, ... par un organisme externe (voir charte sous-traitance ci-dessous). Ces nombreux accidents démontrent que le CGSP/ACOD a raison de préconiser l'internalisation des travaux.

• **L'exposition des agents aux substances nocives pour la santé**, telles que le chrome hexavalent, le quartz, la peinture au plomb, ainsi que le plan de gestion de l'amiante (chambres à flammes, inventaire des bâtiments, gestion des wagons contenant de l'amiante,...) sont des problématiques que la CGSP/ACOD a mis à l'ordre du jour du CEPPT et a suivi de très près. Nous avons demandé une surveillance des agents concernés (incluant les pensionnés), ainsi que des mesures concrètes pour éliminer les risques.

La CGSP/ACOD est fière que, suite à la condamnation de la SNCB après une exposition du personnel d'un atelier au chrome 6, il y a eu une attention renforcée aux risques de cette substance. Ainsi, nous avons abordé au CEPPT-Infrabel le décapage des poteaux caténaire dont la peinture contient du chrome 6.



### Nos représentants CGSP-ACOD dans le CEPPT Infrabel :



**VERSTRAETEN**  
Pascal  
Charleroi



**CRAEN**  
Yves  
Malines



**WINKELMANS**  
Jerry  
Bruges



**SECRETIN**  
Pascal  
Liège



**CAUCHIE**  
Manuel  
Ath

## • Plan Annuel d'Action

Il s'agit d'une obligation légale afin d'améliorer le bien-être au travail des agents.

Il est établi en concertation au Comité d'Entreprise chaque année.

La CGSP/ACOD a, à chaque fois, exigé que des points y soient ajoutés.

**Quelques exemples de ces points** : analyse de risque psycho-sociale dans les cabines de signalisation, suivi des accidents avec Lorries, plan de suivi de la sous-traitance, enquête sur la charge psychosociale "Hey ça va", ...

## • Covid 19

Durant la période COVID, la délégation CGSP/ACOD est intervenue à de nombreuses reprises pour obtenir des moyens de protection collectifs (plexi, nettoyage, ...) ainsi que des moyens de protection individuels (masques, gels hydroalcooliques, autotests, paiement des frais de déplacement, nettoyage de locaux,...).



Nous sommes intervenus également, dans les situations les plus difficiles, en contactant le SPF, là où une solution ne pouvait malheureusement pas être trouvée en interne.

## • Télétravail

Nous avons toujours insisté sur le fait que le télétravail se doit d'être uniforme pour tous les agents dans le pays et que le règlement se doit d'être non-discriminatoire selon les régions. Il est dommage de constater qu'à travail égal, certains agents obtiennent moins de jours de télétravail que d'autres.

## • RGPD



La protection de la vie privée est un aspect important sur lequel nous sommes intervenus à différentes reprises, que ce soit dans les dossiers "Caméras", dans les grills et dans les bâtiments ainsi que pour le projet Cripton dans les cabines de signalisation. Concernant Cripton, nous avons insisté sur le fait que ce programme ne devait en aucun cas être utilisé pour supprimer des postes de travail dans les cabines. Au final, la procédure de prélèvement des données a été bien encadrée, avec, au préalable, l'anonymisation de celles-ci.

## • La CGSP/ACOD a toujours été à l'écoute des problématiques de terrain, et est donc aussi intervenue à maintes reprises sur les sujets suivants :

- ▶ Utilisation de personnel insuffisamment formé dans les cabines de signalisation pendant les jours de grève.
- ▶ Plan chaleur
- ▶ Suivi des dépassements des signaux
- ▶ Charge de travail des répartiteurs ES
- ▶ Rôle de Sécurité : Agent Responsable de l'Exécution des Travaux (ARET).  
Nouveaux profils : ARET Basic, Intermediare et Expert
- ▶ Otoplastiques (protections auditives sur mesure)
- ▶ Radios numériques

